RAPPORT ANNUEL

2025



© Marion Dunyach

FONDATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

3
ÉDITO

4
LA FONDATION

10
LOGER, C'EST RELIER

20
DÉMULTIPLIER NOTRE IMPACT

27
SE STRUCTURER POUR AMPLIFIER L'ACTION

35
REMERCIEMENTS

Juin 2026 - Tous droits réservés - Fondation des Petits Frères des Pauvres, 19 cité Voltaire 75011 Paris - SIREN : 342 548 807.
Directeur de publication : Daniel Bruneau - **Rédaction** : Muriel Granget - **Coordination de projet** : Fred Trait d'Union Com.
Mise en page : Gayacom.fr - **Impression** : imprimerie-solidaire.com - entreprise adaptée, certifiée PEFC, FSC et Imprim'vert.
Les informations dans le rapport annuel portent sur la Fondation des Petits Frères des Pauvres.
N°ISSN 2610-3737


© Cyril Marcilhacy / item

ÉDITO

Daniel Bruneau, président
Elsa Bouneau, directrice

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par la Fondation des Petits Frères des Pauvres, avec une ambition renforcée : développer notre action pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées les plus fragiles.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi le développement de notre parc de logements, avec l'ouverture d'une nouvelle pension de famille et la conduite de projets immobiliers structurants. Ces réalisations concrètes traduisent notre conviction : un logement digne est le point de départ indispensable pour recréer du lien, de la stabilité et de l'autonomie.

Parallèlement, nous avons renforcé notre soutien aux associations engagées auprès des personnes âgées isolées et précaires. Dans un contexte particulièrement difficile pour le secteur associatif, nous avons fait le choix d'inscrire nos engagements dans la durée, afin de sécuriser l'action des acteurs de terrain et d'en accroître l'impact.

Cette dynamique est rendue possible par la générosité et la fidélité de nos donateurs, testateurs et fondateurs, ainsi que par l'engagement de nos équipes salariées et bénévoles. À toutes celles et ceux qui contribuent à notre action, nous adressons notre profonde reconnaissance.

L'année 2025 marque également une étape structurante pour la Fondation : l'adoption de ses orientations stratégiques pour les cinq années à venir. Issues d'un travail collectif, elles constituent désormais une boussole pour guider notre action dans un environnement en profonde évolution.

Elles nous engagent à :

- **mieux répondre à l'évolution des besoins des personnes âgées vulnérables**, en articulant logement, accompagnement et innovation ;
- **affirmer notre rôle de fondation référente** sur les enjeux du vieillissement, du grand âge et de la fin de vie ;
- **et renforcer notre organisation** pour accroître durablement notre impact social.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et l'aggravation des situations de précarité et d'isolement, ces orientations traduisent une exigence : agir plus fortement, plus durablement, et à une échelle plus large.

Forte des moyens et des engagements qui la soutiennent, la Fondation aborde les années à venir avec détermination. Elle entend poursuivre son développement, faire preuve d'audace et mobiliser l'ensemble de ses partenaires pour améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées isolées et précaires.

LA FONDATION

UNE MISSION, UNE GOUVERNANCE

ASSOCIATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES	FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	ASSOCIATION DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES (PFP-AGE)
MISSIONS		
Accompagner et porter la voix	**Loger et soutenir des projets**	**Héberger et accompagner**
ACTIONS		
• Accueil et accompagnement des personnes âgées isolées • Repérage et orientation • Plaidoyer et interpellation publique	• Production et gestion locative adaptée des logements • Financement de projets d'intérêt général • Animation de fondations abritées	• Gestion d'établissements (pensions de famille, PUV...) • Maisons de vacances et temps de répit • Accompagnement dans la vie quotidienne (enjeux de santé et de perte d'autonomie)
MODÈLE ÉCONOMIQUE		
• Générosité du public (dons legs, donations...) • Mécénat privé • Subventions publiques	• Générosité du public (dons legs, donations...)	• Financements publics (départements, ARS) • Participation des personnes accompagnées • Appui financier de la Fondation et de l'Association
STATUT		
• Reconnue d'utilité publique depuis 1946	• Reconnue d'utilité publique depuis 1977	• Association Loi de 1901, depuis 2001
GOUVERNANCE		
• CA de 15 membres	• CA de 12 membres	• CA de 9 membres

Créée par l'Association Petits Frères des Pauvres, la Fondation a été reconnue d'utilité publique en 1977 sous le nom de fondation Bersabée. En 2003, elle a pris le nom de Fondation des Petits Frères des Pauvres et a alors élargi son champ d'intervention, et son mode d'action, en devenant Fondation abritante.
La gestion et le développement de logements de la Fondation à destination des personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres sont alors confiés à la première fondation abritée : Bersabée.

La Fondation agit en synergie avec son association fondatrice, l'association de gestion des établissements ainsi que l'association de médiation locative "Champ Marie". L'Ensemble Petits Frères des Pauvres partage les mêmes valeurs et de nombreux moyens sont mis en commun.
La Fondation soutient ces entités sœurs et d'autres organismes partageant nos valeurs et œuvrant aussi au bénéfice des personnes âgées isolées, précaires, ou en fin de vie.

LA MISSION DE LA FONDATION DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

La Fondation des Petits Frères des Pauvres agit pour améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées démunies et isolées. Elle intervient en particulier sur la question du logement, convaincue qu'un habitat digne constitue la condition première d'une vie stable, d'un lien social maintenu et d'une autonomie préservée.

DEUX EXPERTISES AU SERVICE D'UN MÊME MANDAT

La Fondation a la particularité d'exercer ces deux métiers en complémentarité étroite :

Loger :
Opérateur immobilier
Construire, rénover et gérer un patrimoine de logements à vocation sociale. Accompagner les locataires dans la durée, avec une gestion locative adaptée à leurs fragilités.

Financer :
Fondation abritante
Financer et accompagner des projets d'intérêt général au service des personnes âgées, à travers ses propres appels à projets et l'animation de 18 fondations abritées.


© Raphaelle Trecco

« Les Bords de Sèvre » : une inauguration, des visages et des liens qui se créent.

Nos valeurs : dignité, unicité de chaque personne, liberté, fraternité, fidélité

LA GOUVERNANCE

Un Conseil d'administration de 12 membres (personnalités qualifiées, représentants de l'association fondatrice et de l'État) pilote la Fondation et élit en son sein un Bureau de cinq membres. Cette gouvernance entièrement bénévole constitue une garantie substantielle : les décisions y sont prises dans l'intérêt exclusif de la mission, à l'abri de tout conflit d'intérêts, dans un cadre de transparence pleinement assumé.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2025)

Membres du bureau



Daniel Bruneau, président



Aude Prétet, vice-présidente



Christophe Caignaert, secrétaire général



Isabelle Lefebvre, trésorière



Alain Arduino, trésorier adjoint



Alain Villez, administrateur



Dominique Argoud, administrateur



Anne-Marie Moriquand, administratrice

Un représentant du ministère dédié au logement



Anne Branly, représentant le ministère des finances



Abdel-Kader Guerza, représentant le ministère de l'intérieur

© Cyril Marcilhacy © lombard-photographe.fr

NOS TEMPS FORTS 2025



© Cyril Marcilhacy

JANVIER – LES PROJETS D'HABITAT À L'HONNEUR

Le 29 janvier, chez Leonard Paris, tiers-lieu d'innovation du groupe VINCI, onze associations ont été mises à l'honneur : toutes portent des projets d'habitat adaptés aux personnes âgées précaires, lauréates de l'appel à projets Habitat 2024.


© Fondation

JUILLET – RENCONTRES CULTURE & GRAND ÂGE

Au 19|46, siège des Petits Frères des Pauvres, porteurs de projets et partenaires se retrouvent pour une journée d'intelligence collective autour de la culture comme levier de lien social pour les aînés. La première d'une série pour se rencontrer et monter collectivement en compétences.


© Raphaëlle Tresco

MAI – INAUGURATION DE LA PENSION DE FAMILLE « LES BORDS DE SÈVRE »

Sur le terrain d'un ancien prieuré accueillant déjà une maison de vacances des Petits Frères des Pauvres, au milieu d'un hectare de verdure, la pension de famille « Les Bords de Sèvre » est inaugurée, quatre mois après avoir ouvert ses portes aux premiers habitants. Une nouvelle maison pensée pour durer et pour bien vieillir.

JUILLET – SÉMINAIRE STRATÉGIE

La construction des orientations stratégiques a reposé sur une démarche participative en trois temps : un premier séminaire en mai avec les salariés pour partager le bilan et identifier les enjeux, un second en juillet réunissant gouvernance et responsables de pôles pour co-construire les orientations, puis un troisième en novembre, également avec les salariés, dédié à leur déclinaison opérationnelle à travers des fiches actions.


© Sandra Caligaro

SEPTEMBRE – CÉRÉMONIE À L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Dans ce cadre solennel, la Fondation a célébré les lauréats de son premier appel à projets Santé. Une reconnaissance publique qui contribue à faire de la santé des personnes âgées précaires un enjeu reconnu, traité collectivement.

OCTOBRE – UNE PREMIÈRE : DONATEURS, FONDATEURS, TESTATEURS RÉUNIS

Le 9 octobre, pour la première fois, la Fondation réunissait donateurs, testateurs et fondateurs autour d'un moment commun au cœur de la Biennale Photoclimat, installée Place de la Concorde - Paris 8e (voir page 31).

CHIFFRES CLÉS

Chaque chiffre traduit une action concrète, un logement ouvert, une présence renforcée, un lien recréé. Les données présentées éclairent, pour l'année 2025, l'ampleur des engagements portés par la Fondation et la manière dont ils ont été déployés au service des personnes âgées isolées et précaires.

GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET RESSOURCES

4,07 M€
collectés en dons manuels

3,98 M€
de legs, donations et assurances-vie



4 470
donateurs
engagés aux côtés de la Fondation

18
fondations abritées

MISSIONS SOCIALES

11,7 M€
consacrés aux missions sociales
(soit 77 % des charges)

5 M€
distribués par la Fondation et ses abritées à d'autres organismes

6,67 M€
d'actions menées directement par la Fondation *(portées pour l'essentiel par la Fondation Bersabée)*

PROJETS SOUTENUS

162
actions soutenues
(87 par la Fondation abritante
+ 75 par les fondations abritées)

111
associations soutenues toutes d'intérêt général

5
domaines d'intervention :
Hébergement et logement, Santé et soins palliatifs, Lien social, Mieux vivre, Aides à la personne

LOGEMENTS À VOCATION TRÈS SOCIALE



735
logements à vocation sociale
(+37 en 2025)

479
logements en diffus

256
logements individuels en résidences collectives

ENGAGEMENT HUMAIN

109
bénévoles engagés



11 000
heures d'engagement bénévole

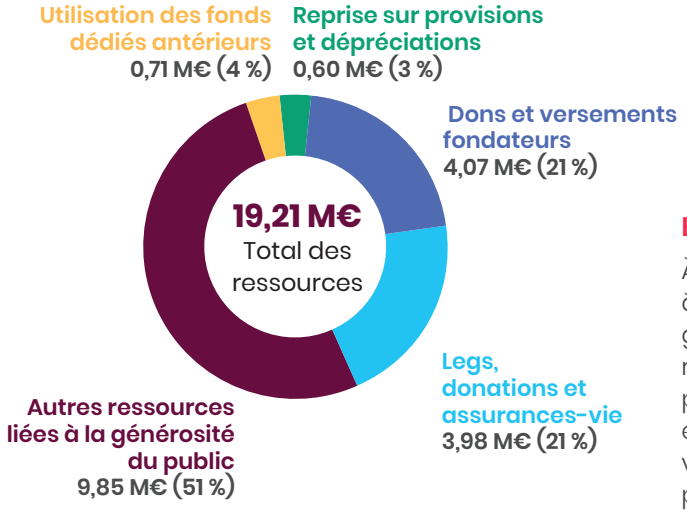
24
salariés

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

La générosité du public constitue l'essentiel des ressources de la Fondation et conditionne son action. Rendre compte de leur usage est essentiel pour préserver leur confiance. Les éléments ci-dessous, exprimés en millions d'euros (M€), sont issus des comptes annuels 2025 certifiés par le commissaire aux comptes (disponibles sur demande) et présentés selon les règles du Compte d'emploi des ressources. Ils prennent en compte les ressources et les emplois de la Fondation abritante et des abritées.

ORIGINE DES RESSOURCES

93 % des ressources de la Fondation sont issues de la générosité du public. Elles constituent le socle sur lequel repose l'ensemble de son action.
Le total des dons et versements des fondateurs atteint 4,07 M€, en légère augmentation grâce aux contributions des fondateurs et des dons en nature, tandis que les dons courants sont en recul de 6,7 % à 3,32 M€ et que les produits des donations d'usufruit se maintiennent. Les legs sont en retrait de 2,30 M€ mais restent à un niveau élevé.
Les autres ressources issues de la générosité sont constituées des revenus des biens immobiliers ou financiers. Elles s'élèvent à 9,85 M€ en progression de 0,80 M€.

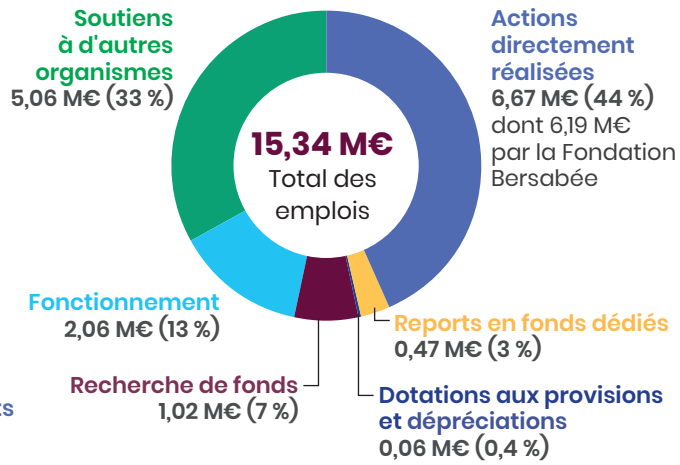


EMPLOIS DES RESSOURCES

77 % des charges sont directement consacrées aux missions sociales, soit **11,73 M€** engagés pour les personnes âgées isolées et précaires. Ces missions se déploient selon deux modalités :

- **des actions réalisées directement (6,67 M€)** : elles sont portées pour l'essentiel par la Fondation Bersabée, qui gère, entretient et rénove un patrimoine de 735 logements à vocation très sociale ;
- **des soutiens apportés à d'autres organismes (5,06 M€)** : ce sont les financements versés à des associations et projets agissant en faveur des personnes âgées, par la fondation abritante et ses 18 fondations abritées.

Les frais de fonctionnement nécessaires à sécuriser l'action (comptabilité, assurances, direction, charges financières…) représentent 13 %, les frais de recherche de fonds 7 %, les dotations aux provisions 0,4 %, et les reports en fonds dédiés 3 %.



BILAN FONDS PROPRES ET RÉSERVES

À la clôture de l'exercice 2025, le résultat s'établit à 4,10 M€. Il consolide les réserves dédiées aux engagements 2026-2030 (51 M€) pour la création, la rénovation et l'acquisition de logements. Les fonds propres et réserves atteignent 194,20 M€ (+17,40 M€), et sont intégralement affectés, dans le respect des volontés des donateurs, fondateurs et testateurs, au plan pluriannuel d'investissement et au soutien des projets.

En M€

ACTIF	2025 (Net)	2024 (Net)
Actif immobilisé	135	126
Dont biens reçus par legs	*8*	*10*
Actif circulant	83	74
Dont créances reçues par legs	*2*	*2*
TOTAL BILAN ACTIF	218	200

PASSIF	2025 (Net)	2024 (Net)
Fonds propres et réserves	194	177
Fonds reportés et fonds dédiés	18	19
Dont fonds reportés liés aux legs	*4*	*4*
Dettes	6	4
Dont dettes des legs	*0,4*	*0,4*
TOTAL BILAN PASSIF	218	200

INTERVIEW D'ISABELLE LEFEBVRE, TRÉSORIÈRE POUR L'EXERCICE 2025



La Fondation affiche un résultat positif en 2025. Que voulez-vous que les donateurs comprennent de ce résultat ?

Qu'il ne s'agit pas d'une fin en soi. Pour une fondation à forte vocation immobilière comme la nôtre, « servir » ne se mesure pas à l'année. Quand nous construisons une pension de famille, nous prenons un engagement sur vingt, trente ans auprès des personnes qui y vivront. Ce résultat positif préserve notre capacité d'agir pour les personnes qui y vivent.

Pourquoi un plan pluriannuel d'investissement, et pourquoi maintenant ?

Parce que nous en avons la capacité, et que ne pas l'engager eût été irresponsable. Gestion rigoureuse, legs reçus avec gratitude, placements prudents : l'ensemble de ces éléments nous a permis de constituer des réserves solides. La question que nous nous sommes posée en 2025 n'était pas « comment conserver ces réserves ? », mais « comment les engager le mieux possible, au plus vite, au service des personnes âgées ». Ce plan représente 51 millions d'euros d'engagements sur cinq ans, fléchés sur trois grandes catégories : le fonds social de logements, les immeubles à usage social et les résidences collectives. À fin 2025, 31,6 millions d'euros sont d'ores et déjà actés pour des projets précis.

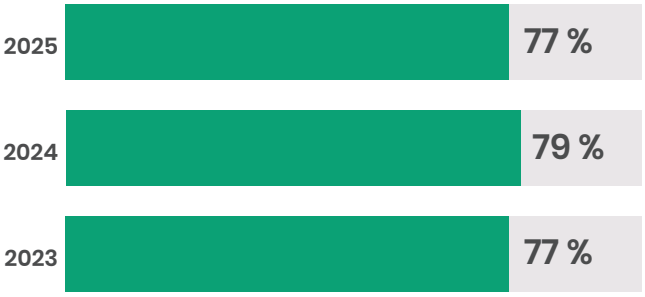
Quelles garanties pour la confiance des donateurs ?

Le fait qu'un membre bénévole du Bureau préside aux questions financières est déjà une forme de garantie. La Fondation est par ailleurs agréée par Don en Confiance, ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, et des représentants de l'État siègent au Conseil d'administration ; autant de regards indépendants sur notre gestion.

À la suite de nouveaux engagements institutionnels, Isabelle Lefebvre a cessé ses fonctions de trésorière en 2025. La Fondation la remercie pour la qualité de son engagement et annonce la nomination d'Olivier Albert pour lui succéder.

NOTRE ENGAGEMENT DANS LA DURÉE :

PART DES CHARGES CONSACRÉE AUX MISSIONS SOCIALES



Près de huit euros sur dix confiés à la Fondation financent directement la mission : un niveau élevé et stable depuis trois ans.

En 2025, grâce à vous :

- **4,07 M€ collectés** et **5,06 M€ distribués**.
- **Des projets soutenus, des logements plus adaptés, des personnes âgées mieux accompagnées.**

Merci de rendre cela possible.

TRANSPARENCE & CONTRÔLE :

CINQ REGARDS INDÉPENDANTS SUR NOTRE GESTION

Gouvernance bénévole
12 administrateurs bénévoles, dont 3 représentants de l'État

Comptes certifiés
Commissaire aux comptes indépendant

Agrément Don en confiance
Contrôle externe annuel

Comptes publics
Rapport annuel et compte d'emploi des ressources

Cadre déontologique et financier
- Charte des administrateurs et déclarations d'intérêt
- Placements financiers encadrés par une charte

LOGER, C'EST RELIER

UN LOGEMENT, UN ACCOMPAGNEMENT

Pour une personne âgée démunie et isolée, l'absence d'un logement digne ne constitue pas seulement une privation matérielle : elle compromet toute perspective de stabilité, de soin et de lien social. La Fondation des Petits Frères des Pauvres a fait de cette réalité le principe fondateur de son action : **le logement n'est pas une fin en soi, mais le point de départ à partir duquel l'accompagnement devient possible.**


© Raphaëlle Trecco

À la pension « Les Bords de Sèvre » à Vertou, les gestes du quotidien retissent du lien.

DEUX EXPERTISES INDISSOCIABLES

Face à cet enjeu, la Fondation a arrêté un choix structurant : ne pas dissocier le bâti de la personne qui l'habite. Réhabiliter un logement et accompagner celui qui y vit ne sont pas deux interventions successives : ce sont deux dimensions d'un même engagement, qui se superposent et se nourrissent mutuellement. C'est sur cette conviction qu'est organisée l'expertise immobilière de la Fondation. C'est elle qui détermine, au quotidien, la façon dont ses équipes coopèrent et dont les décisions sont prises.

Ce choix se traduit concrètement dans l'organisation de la Fondation, dans ses décisions patrimoniales et dans les modalités de coopération entre ses équipes au quotidien. Deux expertises en sont l'expression :

- **une direction immobilière** chargée de construire, rénover et gérer le patrimoine ;
- **un service de gestion locative** chargé d'accompagner les locataires dans la durée, en tenant compte de leurs fragilités spécifiques.

Ces deux fonctions ne sont pas juxtaposées : elles forment **un continuum d'action** dans lequel chaque décision relative au bâti prépare les conditions d'accueil, et la connaissance étroite du locataire éclaire les orientations patrimoniales.

UNE DÉMARCHE QUI PROGRESSE PAR ÉTAPE

Connaître
le parc logement
par logement

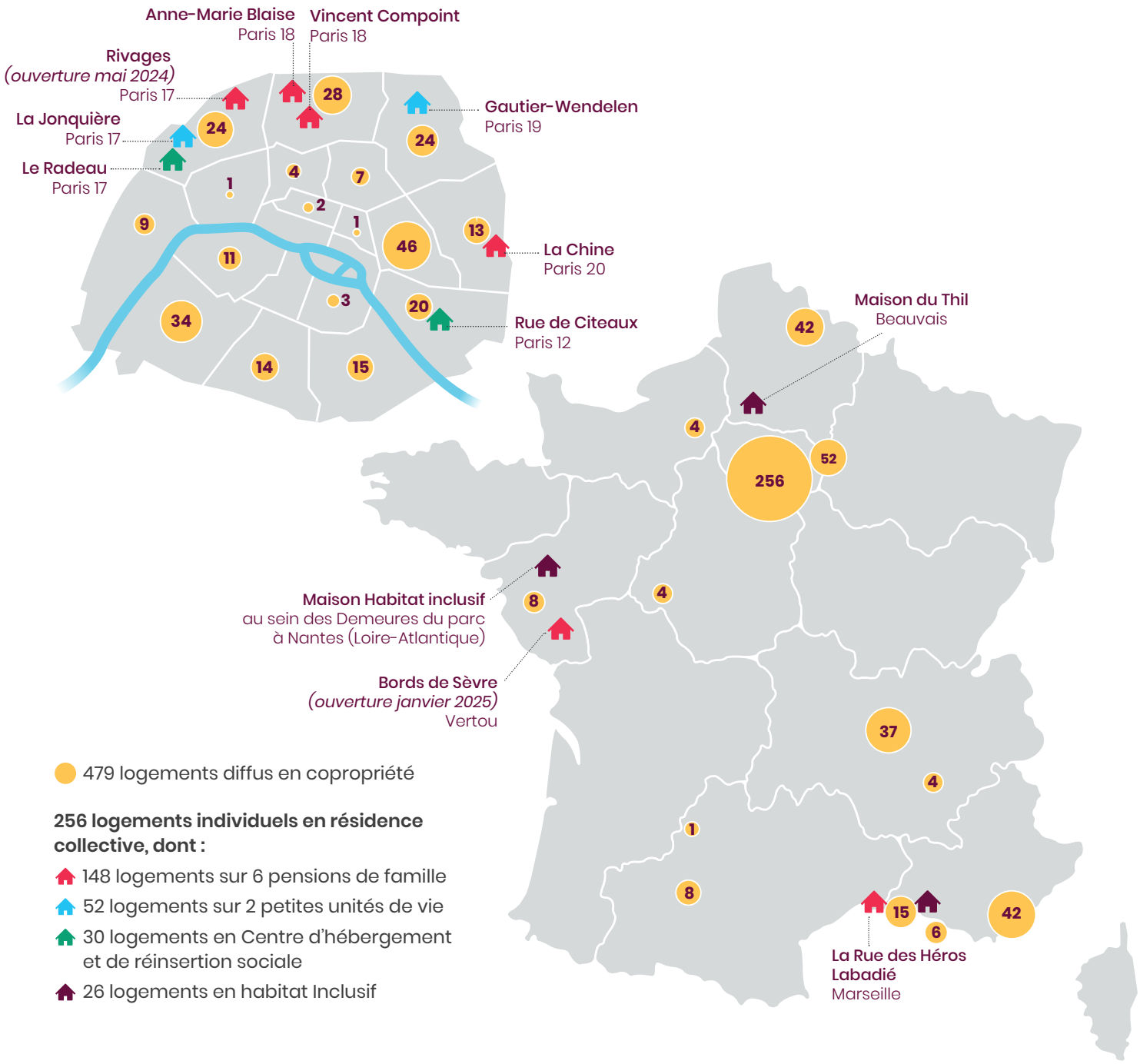
Arbitrer
en conséquence :
rénover, céder, acquérir

Construire
selon un standard unique
adapté au vieillissement

Accompagner
chaque locataire dans la durée

Cette progression traduit une logique unifiée, au service d'un objectif constant : permettre à des personnes âgées isolées et précaires de vivre dignement dans un logement sûr, stable et adapté à leurs besoins.

CARTE DES LOGEMENTS DE LA FONDATION 2025



● 479 logements diffus en copropriété

256 logements individuels en résidence collective, dont :

- 148 logements sur 6 pensions de famille
- 52 logements sur 2 petites unités de vie
- 30 logements en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- 26 logements en habitat Inclusif

LEXIQUE DES TYPES DE LOGEMENTS

Parc diffus : Logements individuels au sein de copropriétés classiques, loués directement à des personnes âgées isolées et précaires.

Intermédiation locative : Location à une association agréée, qui sous-loue le bien au locataire dans le cadre d'un bail temporaire. Dispositif de stabilisation, en transition vers le parc social.

Pensions de famille : Petites résidences proposant des logements autonomes et des espaces partagés, avec un accompagnement social de proximité assuré par un hôte permanent.

Petites unités de vie (PUV) : Petits établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : Structure d'accueil temporaire destinée à des personnes en grande difficulté sociale, assortie d'un accompagnement vers le logement autonome.

DIRECTION IMMOBILIÈRE : LA DÉCISION FONDÉE SUR LA CONNAISSANCE

Gérer un patrimoine de logements à vocation sociale ne se limite pas à administrer des mètres carrés. Cela suppose de s'assurer que chaque bien est en mesure d'accueillir dignement une personne âgée, de la maintenir dans la durée et de s'adapter à l'évolution de ses besoins. **Cinq salariés et trente-cinq bénévoles**, placés sous la direction de Laure Pierrel, y concourent chaque jour. En 2025, la Fondation a **franchi une étape structurante** : disposer, pour la première fois, d'une vision exhaustive du parc, condition nécessaire à toute décision éclairée.

CARTOGRAPHIER POUR DÉCIDER

Toute décision patrimoniale rigoureuse suppose une connaissance préalable de l'état du parc. C'est pourquoi, dès 2024, l'équipe a engagé **une campagne de diagnostics énergétiques portant sur l'intégralité du patrimoine** : six types d'interventions, conduits logement par logement, sur l'ensemble des territoires couverts. À l'ouverture de cette campagne, seuls **17 %** du parc avaient fait l'objet d'un diagnostic. Au printemps 2025, **l'objectif est atteint : 90 % du parc est désormais couvert**. Cette performance résulte de l'implication conjointe des salariés et des bénévoles, dont certains se sont rendus au domicile des locataires réticents afin de lever leurs appréhensions.

CARTOGRAPHIE ÉNERGÉTIQUE

Notation DPE	Nb de logements	%
B	29	4 %
C	140	19 %
D	209	29 %
E	181	25 %
F	64	9 %
G	38	5 %
Logements diagnostiqués	661	90 %
À faire	75	10 %
Total général	736	100 %

Diagnostics réalisés par nature	Amiante	**455**
	Plomb	**228**
	Électricité	**507**
	Gaz	**43**

VOIR POUR ANTICIPER

Cette cartographie énergétique constitue désormais un outil de pilotage à part entière : elle permet d'anticiper les travaux, de programmer les cessions, d'orienter les acquisitions. **La gestion n'est plus simplement réactive, elle devient anticipée et structurée.** Les premiers résultats tangibles sont mesurables dès 2025.


© Raphaëlle Trecco

Un immeuble comme tant d'autres qui abrite le Centre d'Hebergement et Réinsertion social « le Radeau » Paris 17e.

FAIRE ÉVOLUER LE PARC

La cartographie exhaustive du parc avait une finalité précise : fonder les décisions d'arbitrage patrimonial sur des données objectives plutôt que sur des appréciations partielles. En 2025, la Fondation a engagé les décisions structurantes qui en découlent.

TROIS LEVIERS

Disposant désormais d'un outil de pilotage logement par logement, la Fondation des Petits Frères des Pauvres est en mesure d'arbitrer en connaissance de cause selon trois axes :

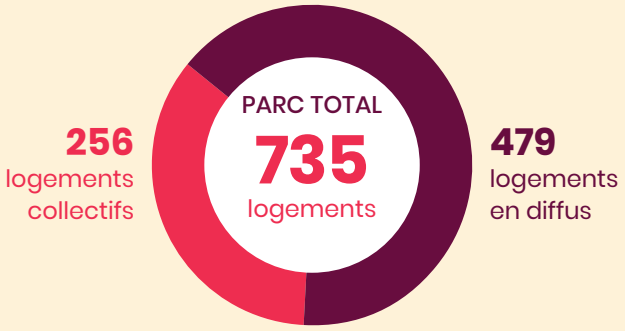
- **céder** les biens dont la rénovation n'est pas techniquement ou économiquement envisageable ;
- **acquérir** des logements mieux adaptés aux besoins du public accueilli et mieux localisés ;
- **construire**, lorsque les opportunités se présentent et que les conditions le permettent.

Chaque cession appelle une acquisition en contrepartie. Comme le résume l'équipe : ***« On ne déshabille pas le patrimoine, on le fait évoluer. »***


© Raphaëlle Trecco

Dès son ouverture en 2025, la pension de famille « Les Bords de Sèvre » à Vertou a accueilli ses premiers habitants.

LES LOGEMENTS DE LA FONDATION EN 2025



RÉNOVATIONS

36

logements en 2025

Budget investi en 2025 :

889 577 €

Moy. 26 409 €/logement

En 2025, quatre cessions ont été réalisées, dont deux aux enchères. Ce dispositif garantit un délai de huit semaines entre la mise en vente et la réception des offres - sensiblement plus court que le circuit de vente traditionnel - ainsi qu'une transparence totale et une sécurisation juridique des transactions. Parallèlement, **une acquisition importante** est venue enrichir le parc : rue de Cîteaux, dans le 12e arrondissement de Paris, huit logements dont les clés ont été remises le 23 décembre 2025, destinés à accueillir des personnes en centre d'hébergement et de réinsertion sociale dès le printemps 2026.

Huit logements supplémentaires dans le parc, huit trajectoires de vie appelées à se transformer. C'est à cette mesure que se juge, en dernière analyse, chaque arbitrage patrimonial.

PROFESSIONNALISER POUR INSCRIRE L'ACTION DANS LA DURÉE

Le plan quinquennal 2026-2030 structure l'ensemble des interventions à venir : gros entretien, rénovation énergétique et adaptation des logements, opérations nouvelles. Cette montée en puissance repose sur **une professionnalisation progressive des pratiques**, dont le référentiel habitat (présenté p. 14) constitue l'expression la plus aboutie.



CHÂTEAU DE MONTGUICHET

Montguichet n'est pas un site ordinaire : c'est le lieu emblématique des Petits Frères des Pauvres, là où **Armand Marquiset**, fondateur de l'association, est né.

Dans les **annexes** du château, la Fondation conduit la réalisation de **10 logements en habitat inclusif**, conçus pour des personnes âgées isolées souhaitant vivre de manière autonome tout en partageant des espaces communs.

10
logements d'habitat inclusif

2,7 M€
Enveloppe budgétaire du projet

T1
Type de logement de 20 à 25 m²

Calendrier prévisionnel :
- chantier engagé le **1er septembre 2025**
- livraison attendue à l'**automne 2026**

"**Appel à Projet Habitat Inclusif** du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis de 2022"

Financeurs : État, Région Île-de-France, Département de la Seine-Saint-Denis, CNAV, CNSA

Fonds propres : Fondation des Petits Frères des Pauvres (pour 60 %)

Partenariat : Fondation Saint-Gobain pour la mise à disposition de matériaux déclassés ou invendus

RÉFÉRENTIEL HABITAT : FORMALISER POUR TRANSMETTRE

CE QUE LE TERRAIN ENSEIGNE, REMONTE. CE QUI REMONTE, STRUCTURE.

De janvier 2024 à octobre 2025, le référentiel habitat a mobilisé Sibel Zengin, inspectrice technique pour les logements diffus, et un groupe de bénévoles de l'ensemble du territoire pendant près de deux ans. Il fixe pièce par pièce les équipements, matériaux et standards à respecter dans chaque rénovation : des menuiseries aux revêtements de sol, de l'abaissement des bacs de douche aux barres d'appui. Complété d'un référentiel produits actualisé au fil des retours terrain, il constitue désormais le guide commun des **bénévoles travaux**, des **salariés** et des **entreprises prestataires**. Sa diffusion officielle interviendra en 2026.



On ne fait pas du pauvre pour les pauvres.
Sibel Zengin, inspectrice technique pour les logements diffus

CE QUI STRUCTURE, DEVIENT RÉFÉRENCE.

Derrière ce document, une conviction fondatrice : **la qualité d'une rénovation ne saurait dépendre de l'expérience de celui qui la pilote**. Elle doit reposer sur un standard partagé, reproductible et exigeant. À mesure que l'équipe se renforce et que le territoire s'étend, la transmission du savoir-faire devient un enjeu structurel à part entière. Le référentiel est un document vivant, appelé à évoluer au rythme des innovations techniques et des enseignements du terrain.
Cette connaissance des logements nourrit, en retour, la connaissance des personnes qui y vivent. C'est précisément là que s'ouvre le champ de la gestion locative.

GESTION LOCATIVE : GÉRER, C'EST D'ABORD COMPRENDRE

Attribuer un logement, signer un bail, percevoir un loyer : telle est la gestion locative dans son acception courante. Coordonnée par Nathalie Piquemal, celle de la Fondation remplit ces missions et va au-delà, parce que le public accueilli présente des caractéristiques spécifiques : personnes âgées, isolées, à faibles ressources, souvent fragilisées par des parcours de vie heurtés. Gérer, dans ce contexte, c'est d'abord comprendre et accompagner dans la durée.

En 2025, les différentes entités des Petits Frères des Pauvres accueillent et suivent les locataires selon les mêmes critères. Une note commune « logement et accompagnement » a été adoptée par chacun des conseils d'administration (voir encadré).



© Raphaelle Trecco

Chaque locataire de la Fondation crée son espace de vie entouré de ses objets familiers et peut même avoir un animal de compagnie.

NOTE "LOGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT" : UN CADRE COMMUN POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Adoptée fin 2025 par les conseils d'administration de chacune des entités de l'Ensemble Petits Frères des Pauvres, la **Note logement et accompagnement** fixe un cadre partagé : critères d'accès (public de plus de 50 ans, ressources limitées, isolement, accompagnement préalable), organisation des **commissions d'attribution** et de **suivi**, fréquence des revues de dossiers et instance collégiale pour le traitement des cas complexes.

Elle définit également une doctrine contentieuse : la saisine du juge peut s'inscrire dans l'accompagnement en dernier recours, dans un cadre collégial et sécurisé. **Ce cadre ne complexifie pas l'accompagnement : il en garantit la cohérence et la continuité, pour les locataires comme pour les équipes.**

ACTIVITÉ 2025

736
locataires au total
(structures collectives et logements diffus)

101
nouveaux locataires accueillis
(32 en parc diffus, 69 en structures collectives)

71
sorties
(décès du locataire, relogement, retour en famille) :
35 en parc en diffus, 36 en structures collectives

LOGER, ACCOMPAGNER, VEILLER

En 2025, la Fondation a accueilli davantage de locataires qu'elle n'en a vu partir. Ce ratio positif témoigne de la dynamique du parc et de la confiance que les équipes ont su construire. Au-delà des chiffres, ce sont des parcours singuliers.

Parc diffus

Les personnes ayant rejoint le parc diffus en 2025 sont souvent des hommes fragilisés par l'âge, aux ressources modestes, qui vivaient depuis des mois, parfois des années, dans un hôtel, voire dans la rue. Ils sont orientés par les équipes de l'Association Petits Frères des Pauvres, qui les ont préalablement mis à l'abri.



Après des années difficiles, la pension de famille Labadié à Marseille offre à ses résidents un nouveau départ.

Structures collectives

Dans les pensions de famille, le profil diffère : des résidents majoritairement masculins, dont plus de la moitié est âgée de 60 à 69 ans, vivant principalement de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées ou du Revenu de Solidarité Active. Ce public ne s'accommode pas d'une gestion locative classique. Il requiert une présence constante et une capacité à détecter, en amont, les évolutions de situation.

Commissions

La gestion locative s'organise autour de commissions logement au sein desquelles sont traités l'attribution des logements et le suivi individuel de chaque locataire. À Paris, en raison de l'importance du parc, les commissions d'attribution sont dissociées des commissions de suivi.

Ces commissions remplissent deux fonctions :

- statuer sur les attributions de logements : qui entre, dans quel logement ;
- procéder à la revue des situations individuelles, dans une logique d'anticipation plutôt que de ré-action à la dégradation éventuelle du logement.

Avec la croissance du parc, ces instances nécessitaient un cadre clarifié, partagé entre l'ensemble des entités des Petits Frères des Pauvres. Ce travail de fond a abouti, fin 2025, à l'adoption d'une Note « logement et accompagnement » commune, validée par les conseils d'administration de l'Association, de PFP-AGE, de Champ Marie et de la Fondation (encadré p. 15).

PARC DIFFUS : PROFIL DES NOUVEAUX ENTRANTS 2025

32 nouveaux locataires

62 % hommes | **38 %** femmes

67 ans âge moyen

1076 € revenu mensuel moyen

41 % venant d'un hôtel

STRUCTURES COLLECTIVES : PROFIL DES RÉSIDENTS AU 31/12/2025

192 résidents (pensions de famille et en Petites Unités de Vie)

73 % hommes | **27 %** femmes

42 % ASPA[1]

32 % RSA[2]

27 % AAH[3]

1. *ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées.*
2. *RSA : Revenu de Solidarité Active.*
3. *AAH : Allocation aux Adultes Handicapés.*

ACCOMPAGNER, QUOI QU'IL ARRIVE

Une fois le logement occupé, le travail ne s'arrête pas, il prend une nouvelle forme. Ce que la gestion locative construit ensuite, c'est la durée : rester présent après la remise des clés, détecter ce qui évolue, agir avant que la situation ne se dégrade. Cet accompagnement se traduit concrètement : prévention au quotidien, suivi régulier, traitement des sinistres, au plus près des besoins de chacun.



Chez les Petits Frères des Pauvres, la fraternité n'est pas un vain mot. Elle se vit au quotidien entre les personnes accompagnées, les équipes de bénévoles et salariés. La directrice remet ses clés à un nouveau locataire.

SINISTRES

23 nouveaux dossiers ouverts en 2025

65 dossiers en cours au 31 décembre 2025

26 dossiers clôturés en 2025

Pour un locataire âgé et isolé, un sinistre n'est **jamais un simple incident technique** : c'est fréquemment une source d'angoisse. La gestion locative assure l'interface avec les assureurs, les syndics et les entreprises prestataires : elle instruit, suit et accompagne jusqu'à la clôture. Le nombre de dossiers en cours reflète la durée incompressible des procédures.

ZOOM

BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT : LES BONS GESTES DÈS L'ENTRÉE

Retrouver un logement autonome après des années d'hôtel ou d'hébergement précaire, c'est aussi **(ré)apprendre des gestes du quotidien** : réguler le chauffage, aérer sans laisser refroidir le logement, respecter les règles de la copropriété. Ce qui va de soi pour certains constitue une véritable découverte pour d'autres.

Partant de ce constat, l'équipe de la gestion locative a conçu une **campagne de bon usage du logement**, à l'initiative du gestionnaire locatif Julien Guillo, et élaboré une plaquette simple et visuelle. En 2026, cette initiative se prolongera par un livret d'accueil du locataire, en cours d'élaboration.



DEUX PARCOURS, UNE MÊME EXIGENCE

PORTRAIT



Dominique, « C'est Noël tous les jours ! »

Dominique a travaillé six ans en Irlande. À son retour en France, la réinsertion tourne mal. Une porte fermée en plein février, et c'est la chute : **la rue, l'aéroport pendant plusieurs mois, puis l'hôtel.**
Tout ce qu'elle gagne part en nuitées hôtelières. **Dix ans de précarité.**

C'est lors d'une distribution alimentaire qu'elle croise une personne accompagnée par l'Association Petits Frères des Pauvres : la rencontre qui change tout. Les équipes lui proposent d'abord un hébergement hôtelier, puis un studio de 19 mètres carrés via le dispositif d'intermédiation locative de **Champ Marie, structure du réseau Petits Frères des Pauvres.** Un bail temporaire d'abord, le temps de se stabiliser ; **un bail direct avec la Fondation ou dans le parc social à l'horizon.**

Un ans plus tard, interrogée sur ce que représente le fait d'ouvrir une porte qui est la sienne, elle répond : « *C'est Noël tous les jours. C'est une sécurité. Ça m'a redonné une certaine confiance en moi et de pouvoir me projeter vers l'avenir.* »

PORTRAIT



Gérard « J'y croyais plus du tout. Mais je l'ai voulu. »

Dix-huit ans à l'aventure. C'est ainsi que Gérard qualifie sa période à la rue, avec cette façon directe qu'il a de dire les choses. Maçon de formation, intérimaire de longue date, il a travaillé, cherché, dérapé. « *L'alcool, les copains, j'avais toujours l'esprit ailleurs.* »
Le logement est parti le premier. Le reste a suivi.

Le point de bascule, c'est l'orientation vers les Petits Frères des Pauvres. « *On m'a dit : si t'es sérieux, y'aura pas de problème. Et j'ai maintenu le cap.* » Huit ans à l'hôtel, six ans et quatre mois en pension de famille à Vincent Compoint. Toujours avec les Petits Frères des Pauvres. Puis, il y a un an, un logement individuel. Le sien. « *Là c'est calme. J'ai de l'espace. Je suis un enfant gâté parce qu'on m'a trouvé un truc qui est bien.* »

Seize ans de compagnonnage avec une association qu'il ne sait pas comment remercier. Ce qu'il retient : la réciprocité. « *L'association se bat pour aider, mais faut que ça soit réciproque. Autrement, c'est pas bon.* »

Ces deux parcours ne se ressemblent pas. Ce qu'ils ont en commun, c'est le moment où quelque chose a basculé parce qu'une équipe était présente, disponible, capable de construire une réponse adaptée plutôt que d'appliquer un protocole. L'équipe de la gestion locative de la Fondation ne se limite pas à l'attribution d'un logement : elle accompagne dans la durée, en lien avec les structures partenaires, jusqu'à la stabilisation.

DU BÂTI À L'HABITER

Concevoir un logement adapté s'apprend et s'élabore pièce par pièce, matériau par matériau, en anticipant les besoins de la personne qui y vivra aujourd'hui comme dans vingt ans, lorsque sa mobilité aura diminué.

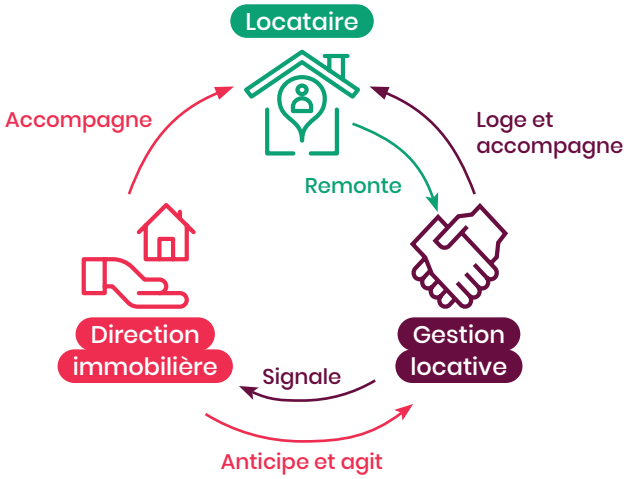
LE LOGEMENT DANS LE TEMPS LONG

Le référentiel habitat en a formalisé l'exigence. Sibel Zengin en exprime la philosophie en une phrase : « *Auparavant, c'est la personne qui s'adaptait au logement et non pas le logement qui s'adaptait à la personne.* » Chaque rénovation anticipe désormais la perte d'autonomie, sans sacrifier l'esthétique.

L'ENGAGEMENT DANS LE TEMPS LONG

Un logement bien conçu est une condition nécessaire, mais non suffisante. **Ce que la gestion locative apporte, c'est la durée** : rester présent après la remise des clés, détecter ce qui évolue, agir avant que la situation ne se dégrade. Les deux approches se conditionnent mutuellement : l'une prépare le cadre, l'autre l'habite avec la personne.
Ce souci de la personne ne s'interrompt pas lorsque la relation devient difficile. Même lorsqu'une procédure s'impose, le lien ne se rompt pas - il change de nature.

QUI FAIT QUOI, POUR QUI



Deux pôles construisent ensemble ce qu'aucun n'aurait pu réaliser seul.



ZOOM

RUE SAINT-NICOLAS, PARIS 12e : UN BIEN LÉGUÉ DEVIENT UN LIEU DE VIE

En 2018, Mademoiselle Le Hongre lègue à la **Fondation Bersabée** un immeuble du 12e arrondissement de Paris. Mais il est occupé et la Fondation veille à accompagner les locataires avant d'effectuer une lourde rénovation. La **gestion locative** procède au relogement des occupants, un par un, dans le parc de la Fondation. « *C'était un pari. On l'a tenu.* », confie Nathalie Piquemal. À l'automne 2024, l'immeuble est libéré.

La direction immobilière prend le relais. Plutôt que de laisser le bien vacant, une convention conclue avec **Emmaüs Solidarité** permet d'y héberger quarante personnes depuis décembre 2025.

La Fondation étudie par ailleurs la possibilité d'y créer un centre d'hébergement d'urgence pour femmes - orientation en cours de définition, qui pourrait représenter une dizaine de logements.



On ne laisse pas un immeuble vide trois ans en plein Paris. On trouve une solution pour des familles qui en ont besoin, pour le quartier. C'est ça, la chance de travailler pour la Fondation : on crée de belles histoires.
Laure Pierrel, directrice de l'immobilier

DÉMULTIPLIER NOTRE IMPACT

LES PROJETS SOUTENUS EN 2025

Loger, accompagner, soigner, recréer du lien : autant de leviers qui, de projet en projet, transforment le quotidien des plus fragiles. Sélectionner ces projets, c'est démultiplier l'impact de chaque euro confié à la Fondation et ses abritées.

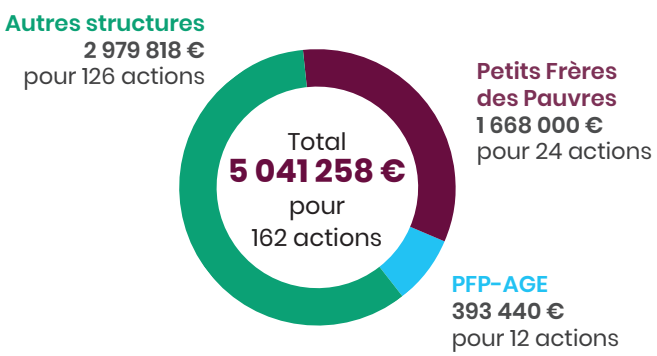
Vue d'ensemble

Actions financées au total (abritante + abritées)	162
Structures différentes soutenues	111
Volume total engagé	5 041 258 €
Dont soutiens de la Fondation abritante	*3 244 282 € pour 87 projets*
Dont soutiens des fondations abritées	*1 796 976 € pour 75 projets*
Part des associations composées de 0 à 5 salariés ETP	50 % des associations soutenues
Montants accordés en soutiens pluriannuels	56 % de soutiens totaux *pour 79 projets*

Par domaine d'intervention (abritante + abritées)

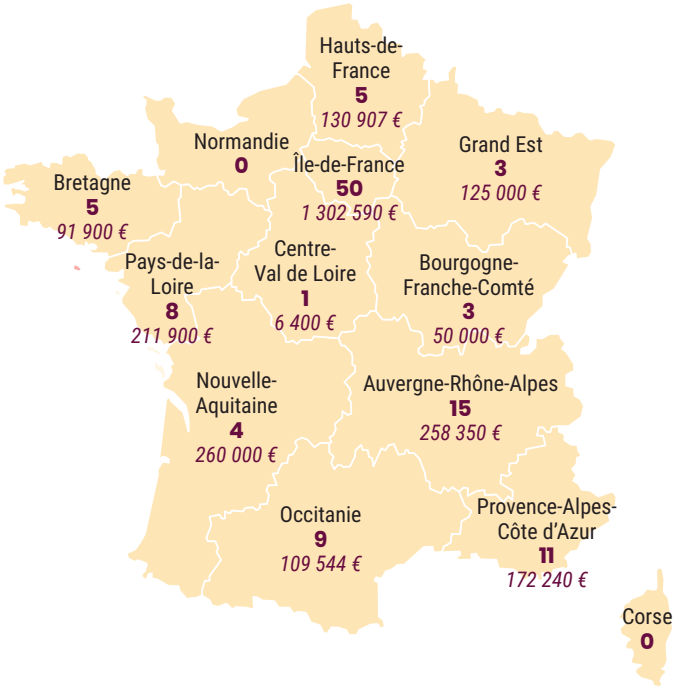
Santé	61 projets	1 882 925 €
Lien social	30 projets	1 234 867 €
Hébergement et logement	22 projets	793 837 €
Mieux vivre	33 projets	465 229 €
Aides à la personne	15 projets	644 400 €
Études / recherche	1 projet	20 000 €

Répartition par bénéficiaires



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS EN 2025

44
projets à vocation nationale
2 295 427 €



114
projets ancrés dans les territoires
2 718 831 €

4
projets à l'international
27 000 €

18 FONDATIONS ABRITÉES – 5 DOMAINES D'INTERVENTION

Hébergement et logement | Lien social | Santé et soins palliatifs | Mieux vivre | Aides à la personne

FONDATIONS	OBJET	DOMAINE PRIORITAIRE
Fondation Bersabée (1977)	Gérer et rénover le patrimoine immobilier dédié aux aînés fragiles.	
Fondation Philippe Othenin-Girard (2005)	Gérer et animer le domaine de Mont-Evray en Sologne, lieu intergénérationnel de rencontres pour résidents d'EHPAD, familles et visiteurs.	
Fondation Mireille et Pierre Landrieu (2006)	Soutenir les bénévoles et structures accompagnant des personnes gravement malades ou en fin de vie, via des actions de répit et de bien-être.	
Fondation UTB (2007)	Organiser des séjours et activités culturelles pour personnes atteintes précocement de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.	
Fondation Andrée Morillon (2014)	Soutenir des actions en faveur de personnes âgées victimes d'erreurs médicales, puis des personnes malades ou en fin de vie.	
Fondation JALMALV Paris – Île-de-France (2015)	Soutenir la formation des bénévoles et des projets de répit et d'accompagnement des personnes gravement malades et de leurs proches.	
Fondation Abuela (2017)	Restaurer la dignité et l'utilité sociale des personnes âgées par des projets innovants de lien social.	
Fondation Lila Lanier (2017)	Soutenir les personnes handicapées vieillissantes et les personnes en situation de grande précarité.	
Fondation Émile Lamy (2017)	Distribuer des aides directes aux personnes âgées isolées accompagnées par les Petits Frères des Pauvres en Île-de-France.	
Fondation La Maison de Gardanne (2018)	Soutenir les personnes en fin de vie et promouvoir la pratique des soins palliatifs.	
Fondation Cayrou de Sigals (2020)	Soutenir des actions de solidarité en faveur de personnes âgées isolées ou précaires en France et à l'international.	
Fondation Christian Vayssié – Les Clés de Sol (2021)	Lutter contre l'isolement des personnes âgées et gravement malades à travers des actions locales de lien social à Toulouse et dans ses environs.	
Fondation Champs d'Espérance (2023)	Soutenir l'accompagnement de personnes détenues âgées, isolées ou malades, avec un accent sur la santé.	
Fondation Raymond et Suzanne Fischof-La-Foux (2023)	Promouvoir l'hébergement des personnes âgées en fin de vie et soutenir la recherche sur les maladies neurodégénératives.	
Fondation Micheline Arnoud (2023)	Soutenir l'accès au droit et la bientraitance des personnes âgées sous tutelle ou curatelle.	
Fondation Graine de Moutarde (2023)	Lutter contre la solitude des personnes âgées par des projets d'habitats partagés et de bien-être.	
Fondation Auguste Leveratto et Aimée Leveratto-Vuitton (2025)	Soutenir la création ou rénovation de lieux de vie pour personnes âgées isolées et précaires.	
Fondation Ty-Coz Talamona (2025)	Soutenir les actions relationnelles, séjours et projets de logement pour personnes âgées isolées.	

Certaines fondations interviennent sur plusieurs domaines simultanément.

LES FONDATIONS ABRITÉES

Parmi les actions financées en 2025, 75 sont portées par les 18 fondations abritées de la Fondation. Un réseau dont la valeur repose avant tout sur la qualité des relations construites avec chaque fondateur.

UN RÉSEAU DE 18 FONDATIONS ABRITÉES

La Fondation des Petits Frères des Pauvres offre à chaque fondateur un cadre complet : création et structuration juridique, gestion administrative, suivi des dons et émission des reçus fiscaux, identification et évaluation des projets en cohérence avec les volontés exprimées. Chaque fondation bénéficie d'un accompagnement individualisé, conduit dans la durée, qui lui permet de trouver sa pleine expression.

Deux nouvelles fondations ont vu le jour en 2025 : la Fondation Auguste Leveratto et Aimée Leveratto-Vuitton, dont les premiers soutiens se déploieront à partir de 2026, et la Fondation Ty-Coz Talamona.


© Association Resonansemble

La musique entre dans le quotidien de nos résidents grâce à l'association Resonansemble, soutenue par la fondation Mireille et Pierre Landrieu.

CRÉATION 2025

FONDATION LEVERATTO
sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres

Fondation testamentaire

Pendant une vingtaine d'années, M. Leveratto a entretenu un lien étroit avec les Petits Frères des Pauvres, jusqu'à inscrire dans son testament le souhait de créer une fondation au nom de ses parents.

Sa mission : financer des maisons d'accompagnement pour des personnes en fin de vie, avec une attention particulière pour le territoire autour de Saint-Germain-en-Laye.

Cette fondation est née après le décès du fondateur mais elle avait été pensée de son vivant : une forme rare de fidélité où l'engagement vit au-delà de celui qui l'a initié.

CRÉATION 2025

FONDATION TY COZ - Talamona
sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres

Ty-Coz, en breton, désigne la vieille maison : celle des racines, de l'accueil, de la transmission. Renée Talamona a choisi de donner à la fondation qu'elle vient de créer le nom de ses parents, pour honorer les valeurs qu'ils lui ont transmises.

Donatrice de longue date des Petits Frères des Pauvres, elle a souhaité aller plus loin : « *Je voulais donner du sens à une partie de mon patrimoine, l'orienter vers de l'utilité, sans attendre ma fin de vie.* » La fondation abritée lui a offert le cadre ; la Fondation abritante lui apporte le réseau et la capacité à identifier, dans des territoires où les structures sont plus rares, des projets auxquels son soutien peut faire la différence.

En 2025, son premier soutien a permis le financement de séjours de vacances pour des personnes âgées accompagnées par les équipes Petits Frères des Pauvres de Limoges.

LE CHOIX DU TEMPS LONG

La Fondation ne finance pas que des actions ponctuelles : elle construit des partenariats dans le temps. Les engagements pris (courant pour certains jusqu'en 2027-2028) permettent aux associations de se projeter, de recruter et de structurer leur action dans la durée.



© Michel Djaoui

Partager une lecture à haute-voix, c'est bien plus qu'un agréable moment. C'est faire naître un moment de bonheur partagé.

SIX PROJETS – SIX RÉALITÉS :

Hébergement et logement - soutien 2025 :
Association TRESSAGE
(Château-Thébaud - Loire-Atlantique)

Création d'un habitat partagé senior, un lieu de vie collective pour des personnes âgées souhaitant rompre avec l'isolement tout en préservant leur autonomie.

« *Par son soutien financier en 2025 et sa relation de confiance, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a permis à notre association de salarier une personne pilote pour consolider toute la structuration du projet : partenariats avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs du territoire, étude architecturale et montage financier.* »

Lien social - soutien 2025-2026-2027 :
Association RACINES
(Paris)

Création de lien intergénérationnel à travers des jardins partagés et des espaces de rencontre ouverts à tous.

« *Nous avons pu pérenniser l'ouverture des espaces jardins avec des permanences tous les mercredis. Ces actions visent à créer et/ou maintenir un véritable lien social durable.* »

Lien social - soutien 2025-2026-2027 :
Association Petits Frères des Pauvres
(National)

Déploiement, avec des bailleurs sociaux, d'actions de proximité pour repérer les personnes vulnérables et renforcer le lien social des locataires, notamment en quartiers prioritaires

« *Les bailleurs sociaux témoignent d'un accueil particulièrement favorable et d'un réel intérêt pour les actions portées par l'Association Petits Frères des Pauvres.* »

Mieux vivre - soutien 2025-2026 :
Association Lire & Sourire
(National)

Lectures à voix haute régulières à destination de personnes âgées fragilisées, y compris dans les territoires ruraux les plus éloignés de l'offre culturelle.

« *Grâce au soutien de la Fondation, nous avons pu offrir davantage de ces petits moments de bonheur que sont nos lectures à voix haute et toucher, avec nos lecteurs bénévoles, des personnes âgées plus fragiles et éloignées de l'offre culturelle, notamment dans les territoires ruraux.* »

Aides à la personne - soutien 2025-2026-2027 :
Association la Chorba
(Paris)

Distribution de repas complets à des personnes âgées en situation de grande précarité, dans des lieux culturels parisiens, pour libérer du temps et créer du lien au-delà de l'assiette.

« *Pour nos convives en situation de rue ou de grande précarité, ces repas font toute la différence. Le petit-déjeuner ça va plus loin qu'un café.* »

Santé / soins palliatifs - soutien 2025-2026-2027 :
Association de gestion des établissements des Petits Frères des Pauvres
(National)

Expérimentation sur l'accompagnement médical lié à l'augmentation de la perte d'autonomie au sein de petites unités de vie gérées par l'Association pour un meilleur suivi des situations parfois complexes des publics âgés accueillis.

« *Le coordinateur et les médiatrices santé permettent de mieux accompagner les habitants en repérant, comprenant et facilitant leur accès aux soins pour des publics très éloignés des problématiques de santé.* »

FOCUS SANTÉ

“VIVRE VIEUX, VIVRE MIEUX, EN BONNE SANTÉ”

Après deux appels à projets consacrés à la culture et cinq à l'habitat, la Fondation a fait de la santé la priorité de l'année 2025. Un champ où les fragilités des personnes âgées précaires demeurent particulièrement visibles, et insuffisamment couvertes : temps d'attente, accessibilité limitée aux lieux de soins, manque de formation des professionnels aux spécificités des publics vieillissants et précaires.

Pourquoi un focus Santé ?

Pour une personne âgée en situation de précarité, conserver un parcours de soins régulier relève souvent du parcours du combattant. L'appel à projets ne porte pas sur le financement des actes médicaux, mais sur ce qui les rend accessibles : médiation en santé, pair-aidance, équipes mobiles, accompagnement physique aux consultations.

L'appel à projets

Lancé en février 2025 sous l'intitulé « Vivre vieux, vivre mieux, en bonne santé », il a été piloté par un jury de sept experts, présidé par le Professeur Richard Villet, ancien secrétaire général de la Fondation de l'Académie nationale de Médecine. Au total, 13 projets récompensés pour 790 000 € engagés sur trois ans, sur l'ensemble du territoire.

Deux axes thématiques forts

Deux thématiques ont particulièrement retenu l'attention du jury : la santé des femmes précaires après 50 ans, et la santé psychologique et mentale — deux champs où les besoins de terrain ne cessent de croître.

La cérémonie de clôture : 24 septembre 2025

À l'Académie nationale de Médecine, les porteurs de projets ont présenté leurs actions devant un public réunissant acteurs du médico-social, représentants institutionnels et membres de la Fondation. Cette cérémonie a illustré l'ambition portée par l'appel à projets : faire reconnaître la santé des personnes âgées précaires comme une priorité collective.

PORTRAIT



Anne Sailliol,
médecin retraitée - bénévole instructrice

C'est son fils, bénévole à la Fondation, qui lui a ouvert la porte. Récemment retraitée après une longue carrière médicale, Anne Sailliol a dit oui au moment où la santé devenait la priorité 2025.

Sa mission : instruire des dossiers en binôme, rencontrer les porteurs de projets, préparer ses analyses pour les instances de décision. Un engagement qui mobilise son regard clinique, son expérience et sa maîtrise des appels d'offres.

« J'avais cette compétence, plus ma compétence de médecin, plus ma compétence de citoyenne et de donatrice. Là, on voit de l'intérieur comment les choix se construisent. »

PORTRAIT DE LAURÉAT SANTÉ

Fraternité Mission Populaire

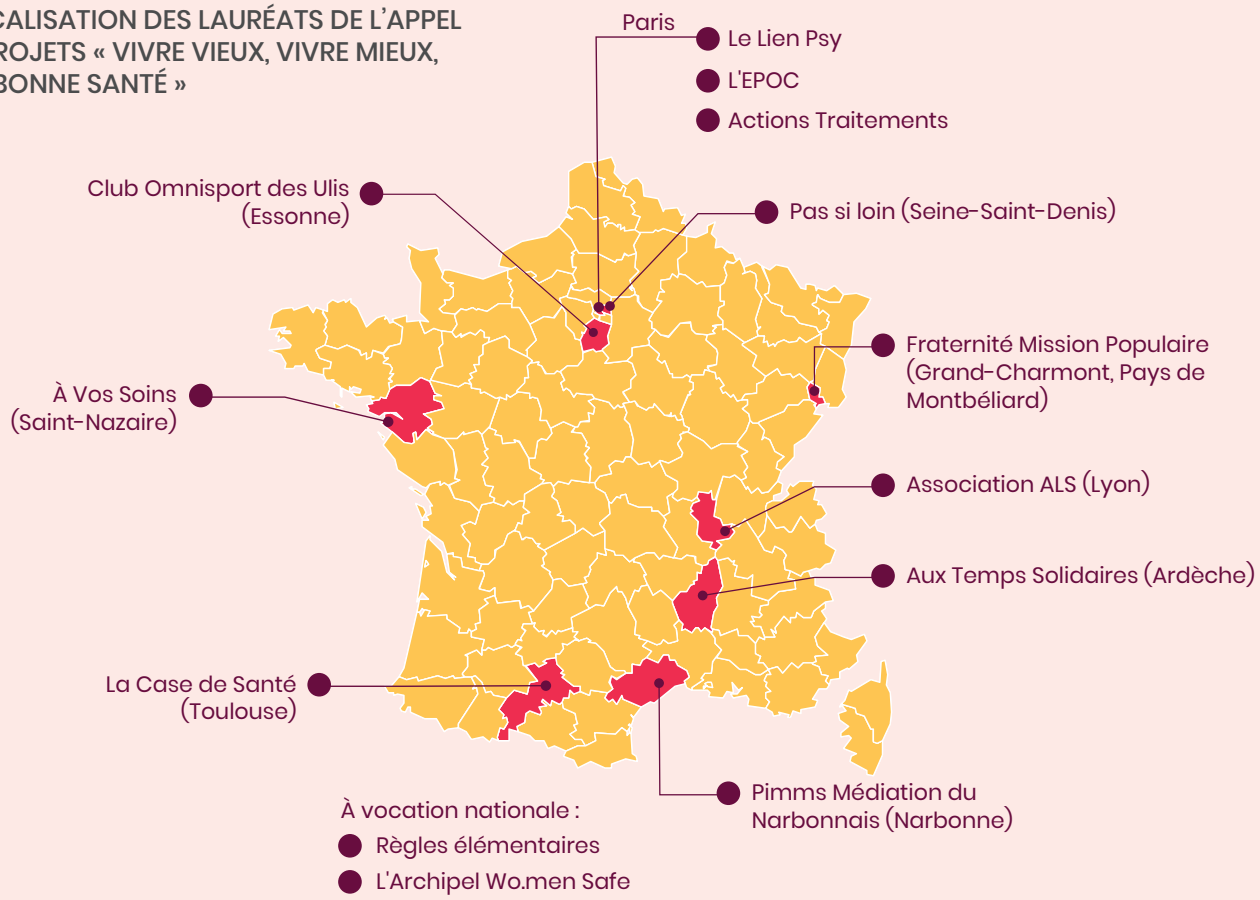
Grand-Charmont (Bourgogne-Franche-Comté)

Le projet « *Un pas en avant, pour un nouvel élan* » s'adresse aux personnes âgées de plus de 50 ans en situation de précarité dans les quartiers populaires du Pays de Montbéliard, dont beaucoup sont d'origine migrante et éloignées des dispositifs de soin.

Actions menées : accompagnement à l'accès aux droits de santé, ateliers de prévention, renforcement de l'autonomie et de la confiance en soi, dynamique collective autour du bien-être.

« Grâce au soutien de la Fondation, le projet a permis d'améliorer la santé physique et mentale des accueillis de plus de 50 ans, de renforcer leur autonomie et leur confiance, et de favoriser une dynamique collective durable autour de la prévention et du bien-être. »

LOCALISATION DES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS « VIVRE VIEUX, VIVRE MIEUX, EN BONNE SANTÉ »



ZOOM PROJET

HABITAT INCLUSIF, COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Avant de lancer un nouvel appel à projets Habitat, la Fondation a confié au cabinet Co-Conseil une étude rétrospective des projets soutenus depuis 2020 : plus de 70 soutiens accordés pour un total de **2,80 millions d'euros**.

Les enseignements de cette étude confortent l'approche retenue :

- **70 %** des porteurs interrogés en étaient à leur premier projet d'habitat ;
- **40 %** affirment que leur projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de la Fondation ;
- Chaque habitat accueille en moyenne **une dizaine de personnes**, dont **91 %** ont plus de 50 ans.
- L'étude met également en évidence la pertinence de la double intervention de la Fondation, combinant **investissement** immobilier et **ingénierie** de projet. Cet engagement global – jugé rare par les porteurs – constitue un levier déterminant lorsqu'il intervient en amont, en facilitant la mobilisation des autres financeurs.

Ces enseignements ont directement nourri le nouvel appel à projets Habitat lancé en 2026 en partenariat avec le réseau HAPA visant des soutiens allant jusqu'à trois ans. Ce réseau national rassemble des acteurs pour développer l'habitat partagé et accompagné pour les personnes fragilisées.



La vie dans une maison Habit'âge soutenue par la Fondation des Petits Frères des Pauvres.

L'ACCOMPAGNEMENT 360°

Soutenir financièrement des projets est une condition nécessaire, mais pas toujours suffisante. En 2025, la Fondation a franchi une étape supplémentaire : **accompagner les associations** dans leur consolidation organisationnelle, pour leur permettre de pérenniser leur action et d'amplifier durablement leur impact auprès des personnes âgées en situation de précarité.

JOURNÉE CULTURE & GRAND ÂGE

Une quarantaine de porteurs de projets se sont réunis le 3 juillet 2025 pour une journée de co-développement : une table ronde, le matin, consacrée à l'accès à la culture pour les publics empêchés, puis cinq ateliers l'après-midi sur le financement, la mesure d'impact, les partenariats et les projets intergénérationnels.

Une première rencontre appelée à s'inscrire dans la durée, que la Fondation ouvrira dès 2026 à d'autres porteurs de projets œuvrant sur les thématiques qu'elle soutient.





Les associations accompagnées dans le cadre du programme Nova lors d'un temps de rencontre et de co-développement.

FOCUS
UN SECTEUR ASSOCIATIF SOUS PRESSION

Le secteur traverse une période de difficultés structurelles cumulatives. Face au retrait progressif des financements publics, les petites associations qui accompagnent les personnes âgées précaires sont en première ligne.
La réponse de la Fondation se construit à deux niveaux :

- des soutiens pluriannuels reconduits ;
- depuis 2025, un accompagnement non financier de nature structurelle, visant à renforcer la capacité des associations à pérenniser leurs actions.

LE PROGRAMME NOVA

Conduit avec l'appui de l'association Makesense*, le programme Nova accompagne six organisations déjà soutenues par la Fondation. Sur trois ans, chaque association bénéficie d'un diagnostic individualisé, d'un mentorat mensuel, de formations collectives et de temps de co-développement entre lauréats. Un soutien financier complète le parcours – jusqu'à 90 000 € par lauréat pour les trois années du programme – afin de permettre à chaque association de se transformer sans fragiliser son fonctionnement.



Estelle Marie,
Chargée de mission à la Fondation des Petits Frères des Pauvres

Le programme Nova vise à accompagner sur trois ans des structures œuvrant auprès des personnes âgées précaires afin de consolider et pérenniser leurs actions. Il combine un soutien financier pluriannuel et un accompagnement individuel et collectif pour renforcer leur modèle, leur gouvernance et leur utilité sociale.

** Makesense inspire, mobilise et outille citoyens et organisations pour développer des projets à impact social et environnemental.*

SE STRUCTURER POUR AMPLIFIER L'ACTION

UNE FONDATION QUI ÉVOLUE

Répondre à la confiance de ses bienfaiteurs et partenaires suppose une organisation solide, des équipes compétentes et des processus fiables. En 2025, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a poursuivi et accéléré son travail de structuration, afin d'être en mesure de répondre aux enjeux présents et à venir.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

Une équipe qui s'étoffe, gage d'efficacité

24 salariés répartis en cinq pôles : direction immobilière, gestion locative, projets et fondations abritées, mécénat et grands donateurs, administratif et financier. La relation aux donateurs potentiels ou avérés est assurée par Jennifer Hallot et son équipe, dont l'action est déterminante dans la capacité de la Fondation à constituer et fidéliser ses soutiens. En mars 2025, Julia Pascal l'a rejointe pour renforcer les compétences dans ce domaine. De l'acquisition immobilière à l'accompagnement du locataire, du conseil philanthropique à l'instruction des dossiers de financement : la Fondation maîtrise l'ensemble de sa chaîne d'action.

Le renforcement des expertises métiers donne à la Fondation les moyens de ses ambitions.

Des process renforcés, gage de transparence

En 2025, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a poursuivi le renforcement de son contrôle interne : optimisation continue des processus comptables et financiers, amélioration des outils de suivi. Placé sous la responsabilité de David Saint-Girons, directeur administratif et financier, ce chantier de fond mobilise une équipe dont l'action garantit la fiabilité et la transparence de la gestion. Il a abouti à une décision



Photo d'équipe de la Fondation à la cérémonie appel à projets Santé 2025.

structurante : le déploiement d'un nouveau logiciel comptable en 2026, garantissant une comptabilité fiable, des tableaux de bord partagés et un contrôle de gestion optimisé. Dans le même mouvement, le logiciel TEGIA unifie depuis 2024 la gestion locative et la direction immobilière sur une base commune - baux, locataires, sinistres - dont les premières interfaces, déployées en 2025, seront pleinement opérationnelles en 2026.



Gagner du temps, c'est pouvoir mettre l'accent sur le contrôle, l'analyse, la projection.

David Saint-Girons,
directeur administratif et financier



© Cyril Marcilhacy

L'accompagnement par les Petits Frères des Pauvres : une famille pour ceux qui n'en ont pas.

Ce cadre de sécurisation s'est également renforcé sur le plan financier : en 2025, la Fondation a adopté une nouvelle charte des placements financiers, formalisant ses principes en matière de gestion responsable et de maîtrise des risques. Elle a par ailleurs présenté, à l'appui du budget 2026, un plan pluriannuel sécurisé de 51 millions d'euros sur cinq ans, apportant une visibilité de long terme et consolidant la soutenabilité de ses engagements.

Une gouvernance active, gage de pérennité

En 2025, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois et le Bureau douze fois, pour des échanges approfondis sur les orientations de la Fondation. Parmi les décisions structurantes de l'année : **adoption du plan pluriannuel d'investissement, approbation de la charte des placements financiers, vote des orientations stratégiques 2026-2030**.
Une gouvernance présente et impliquée, garante de la solidité de l'organisation dans la durée.

Ce travail de structuration constitue un chantier en cours, au cœur des orientations stratégiques définies pour les cinq années à venir.

ZOOM

LE DON EN CONFIANCE : UN ENGAGEMENT

La confiance ne se déclare pas, elle se vérifie. Agréée par le Don en Confiance, la Fondation se soumet chaque année à un contrôle indépendant portant sur sa gouvernance, sa gestion et sa communication.

Renouvelé en 2024, cet agrément triennal atteste d'une exigence constante.

RENFORCEMENT INTERNE DES EXPERTISES

au 31/12/2025

Direction
Elsa Bouneau, directrice





Agnès Daley, attachée de direction

Expertise immobilière | Expertise philanthropique | Expertise ressources

Direction immobilière



Laure Pierrel, directrice de l'immobilier



Marie Rat, assistante administrative



Jérémy Coillet, chargé d'opérations immobilières



Babak Seddiq, inspecteur technique ensembles immobiliers



Sibel Zengin, inspectrice technique logements diffus

Adeline Gravat Dessain, gestion documentaire en CDD

Gestion locative



Nathalie Piquemal, responsable gestion locative



Céline Chéry, gestionnaire locatif Banlieue et province



Julien Guillo, gestionnaire locatif Paris



Alexandra Martin, gestionnaire locatif résidences sociales/ sinistres

Projets et fondations abritées



Ludivine Grimber, responsable projets et fondations abritées



Merveille Gnimpon, assistante administrative



Juliette Le Bris, chargée de mission fondation abritante



Léa Marianelli, chargée de mission fondations abritées



Estelle Marie, chargée de mission fondation abritante

Mécénat et Grands donateurs



Jennifer Hallot, responsable mécénat et grands donateurs



Christine Mauguin, assistante administrative



Isabelle Dronne, chargée de mission mécénat et grands donateurs



Julia Pascal, chargée de mission philanthropie

Administratif et Financier



David Saint-Girons, directeur administratif et financier



Jacqueline Lenne, responsable comptable



Steven Daguenet, comptable-tiers

Cinq pôles, trois expertises, une mission. Loger des personnes âgées vulnérables, soutenir des projets qui améliorent durablement leur quotidien, collecter et gérer les ressources qui rendent tout cela possible.

- **Expertise immobilière :** de la construction à l'accompagnement dans le logement, pour un habitat durable et adapté.
- **Expertise philanthropique :** de la fondation abritante au soutien de projets, pour démultiplier l'impact.
- **Expertise ressources :** de la collecte à l'utilisation contrôlée et transparente des fonds, au service de la pérennité de l'action.

© Cyril Marcilhacy

MOBILISER

DIVERSITÉ ET VALORISATION DES ENGAGEMENTS

Ce rapport rend compte d'une année d'action. Derrière chaque chiffre, des personnes ont choisi de placer leur confiance dans la Fondation des Petits Frères des Pauvres et de l'exprimer concrètement. **Donateurs, fondateurs, bénévoles de compétences** : chacun s'engage à sa façon. Leur engagement est la condition de tout ce qui précède.

Les donateurs : un socle déterminant

En 2025, la collecte atteint 4,07 M€, en progression de +6,63 % par rapport à 2024.
Dans un environnement toujours exigeant pour les organisations d'intérêt général, cette dynamique reflète à la fois la fidélité des donateurs et l'engagement structurant des fondateurs aux côtés de la Fondation.

La générosité prend des formes multiples

Au-delà de la dynamique des donateurs, les ressources de la Fondation proviennent de canaux variés qui, ensemble, constituent un modèle de financement diversifié et résilient.
Dans un contexte associatif difficile, cette évolution ne saurait être considérée comme acquise. Elle témoigne de la confiance accordée à la Fondation et de la responsabilité qui l'accompagne.



Grâce à un legs, un nouvel immeuble accueillera 17 résidents à Clichy (92) en 2027.

Une collecte en progression, portée par l'engagement des fondateurs

Collecte totale
4,07 M€
+ 6,63 % vs 2024

Nombre de dons
10 611
+ 4,36 % vs 2024

Don moyen
384 €
+2,23 % vs 2024

Donateurs actifs
4 470
+14,19 % vs 2024

Les bénévoles de compétences : des savoirs partagés

109 bénévoles se sont engagés en **2025**, tous pôles confondus - dont les bénévoles instructeurs coordonnés par l'équipe de Ludivine Grimber et les bénévoles de compétences mobilisés par l'équipe de Jennifer Hallot dans le cadre de la relation aux grands donateurs et au mécénat. Au total **11 000 heures** pour analyser les dossiers de soutien, mener les enquêtes auprès des porteurs de projets, défendre les demandes en instances de décision.

Les fondations abritées : des engagements dans la durée

Le 1,8 million d'euros engagés en 2025 par les fondations abritées traduit le choix de particuliers et de familles de donner à leurs convictions une forme durable.
Certaines ont créé leur fondation de leur vivant, d'autres l'ont inscrite dans leur testament. Depuis 2007, les fondations abritées ont soutenu : 685 actions et 10,3 millions d'euros qui témoignent de cet ancrage philanthropique dans la durée.

Dès 2025, le soutien pluriannuel de la Fondation Raymond et Suzanne Fischof-La Foux nous a permis de financer davantage de projets ambitieux, pour accélérer la recherche et construire pour demain, un avenir sans Alzheimer.
Fondation Vaincre Alzheimer



© Camilla Romano.

ZOOM

DES RELATIONS PERSONNALISÉES

Au cœur de la Biennale Photoclimat, dans une yourte installée Place de la Concorde, **la Fondation des Petits Frères de Pauvres a réuni, le 9 octobre 2025 pour la première fois, donateurs, testateurs et fondateurs** autour d'une matinée d'échanges. Un format intimiste, conçu pour réunir ceux qui s'engagent aux côtés des Petits Frères des Pauvres.

La matinée s'est ouverte sur la **présentation du Baromètre 2025 des Petits Frères des Pauvres sur la solitude et l'isolement des personnes âgées**, animée par Yann Lasnier, délégué général de l'Association, Anne Géneau, présidente de l'Association, et Daniel Bruneau, président de la Fondation. Des données préoccupantes, et des pistes d'action concrètes – avec la conviction partagée que l'engagement de chacun contribue directement à y répondre.

La visite privée de **l'exposition Solitude Augmentée** du photographe Sacha Goldberger, réalisée en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres, a clôturé la matinée.
Une installation artistique qui offrait une autre manière d'appréhender les données du baromètre.



© Camilla Romano

Place de la Concorde, l'exposition Solitude Augmentée met des visages sur une réalité qu'on préfère ignorer.

PERSPECTIVES

ENGAGEMENTS 2026-2028

Les ressources constituées par les dons et les legs permettent à la Fondation d'inscrire son action dans la durée et d'envisager l'avenir avec ambition.

Des orientations pour les cinq années à venir

En 2025, la Fondation a défini ses orientations stratégiques 2026-2030, votées par le Conseil d'administration, déployées en actions dès le début 2026 :

- adapter les réponses à l'évolution des besoins ;
- affirmer un positionnement clair sur le vieillissement, le grand âge et la fin de vie ;
- consolider une organisation à la hauteur de ses ambitions.

Ces orientations se déclinent en **31 actions concrètes**, dont plusieurs sont d'ores et déjà engagées.

31 ACTIONS. TROIS ORIENTATIONS. UN CAP.

OS 1 - Répondre à l'évolution des besoins des personnes âgées	OS 2 - Affirmer notre rôle de fondation référente sur le vieillissement, le grand âge et la fin de vie	OS 3 - Consolider notre organisation pour renforcer durablement notre impact social
7 actions	9 actions	15 actions
Les personnes que nous accompagnons font face à des fragilités renouvelées : isolement plus marqué, précarité économique accrue, aggravation des troubles psychiques. Cette orientation engage la Fondation à adapter ses réponses en continu, en articulant logement, accompagnement social et innovation.	Les personnes âgées en situation de précarité restent trop souvent invisibles. Faire de leur dignité une cause d'intérêt général suppose un positionnement public clair : nommer, valoriser les initiatives qui innovent, porter des plaidoyers à fort impact, fédérer de nouveaux soutiens.	Tenir ces ambitions suppose une organisation robuste, capable d'agir à l'échelle nationale et internationale tout en restant proche du terrain. Cette orientation regroupe les chantiers de structuration interne, de mesure d'impact, de développement des expertises et d'intégration des enjeux environnementaux.
Parmi les chantiers : • une politique renforcée de développement du logement diffus ; • le déploiement de solutions technologiques non intrusives pour le maintien à domicile ; • la création d'un appel à projets dédié aux enjeux d'énergie et de précarité ; • une réponse adaptée aux locataires souffrant de troubles psychiques.	**Parmi les chantiers :** • une stratégie de communication dédiée à la valorisation des projets et innovations sociales ; • une stratégie de promotion ambitieuse des fondations abritées ; • la conception d'appels à projets en 360° : sélectionner, valoriser, accompagner, mesurer ; • le soutien à la recherche sociale sur le grand âge, l'isolement et la précarité ; • le déploiement de la formation aux premiers secours en santé mentale ; • la célébration des 50 ans de la Fondation en 2027.	**Parmi les chantiers :** • la mise en place d'une démarche de mesure d'utilité sociale ; • un programme de formation continue des bénévoles ; • le renforcement du contrôle interne et du pilotage des risques ; • le développement du bénévolat technique dans les régions ; • l'incarnation de la relation fraternelle ; • un dispositif renforcé d'accueil et d'appropriation des valeurs pour les nouveaux entrants.



À l'Académie de Médecine, les lauréats de l'appel à projets Santé 2025. La recherche au service des plus fragiles.

LES PROJETS QUE LA FONDATION SOUHAITE ENGAGER AVEC SES PARTENAIRES

La solidité financière et organisationnelle acquise en 2025 ouvre des perspectives concrètes pour les années à venir. Des logements à réhabiliter, des associations à accompagner dans la durée, des projets à soutenir dans des territoires encore insuffisamment couverts : les besoins sont identifiés, les priorités arbitrées. Ce qui reste à construire, parfois, c'est le dernier levier - celui que l'engagement d'un partenaire extérieur peut apporter.

Sur le volet immobilier. À Clichy (Hauts-de-Seine), des fonds sont d'ores et déjà affectés à l'acquisition d'un immeuble destiné à construire un centre d'hébergement. À Paris, rue Saint-Nicolas, un projet de logements est en cours de définition, avec le soutien attendu d'un fonds de dotation familial. Dans les deux cas, l'engagement d'un partenaire extérieur est ce qui permet de transformer une opportunité identifiée en réalité.

Sur le volet projets. Après le premier appel à projets Santé en 2025, deux thématiques restent prioritaires : la santé des femmes précaires après 50 ans, insuffisamment couverte dans plusieurs régions, et le développement de dispositifs d'aller-vers en médiation santé. Un nouvel appel à projets Habitat inclusif est également en cours, nourri par les enseignements de l'étude Co-Conseil. Et pour la première fois, la Fondation envisage d'ouvrir un appel à projets spécifique aux départements et régions d'outre-mer — territoires où le vieillissement est rapide et les structures d'accompagnement encore rares.

Sur le volet structurel. Le programme NOVA accompagne, durant trois ans, six associations dans leur transformation. Soutenir des associations dans leur capacité à durer, c'est s'assurer que chaque euro investi produit un effet durable.

En 2027, la Fondation des Petits Frères des Pauvres fêtera ses 50 ans. Cinquante ans à loger, soutenir, accompagner. Ce que les cinquante années suivantes rendront possible dépend, en partie, de celles et ceux qui choisiront de s'engager, notamment en nous accordant un legs ou en créant une fondation abritée.

LES FORMES DE GÉNÉROSITÉ

S'engager aux côtés de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, c'est contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées isolées et précaires – selon sa situation, ses moyens. Chaque forme d'engagement se traduit par une même réalité : des personnes âgées qui vivent dans de meilleures conditions parce que quelqu'un a choisi d'agir.


© Cyril Marcilhacy

Soutenir la Fondation, c'est tendre la main aux personnes âgées isolées et défavorisées.

DON MANUEL

Réduction de **75 % jusqu'à 2 000 €***.
Puis 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par chèque, virement, prélèvement ou carte bancaire. Déductible dès le premier euro, reçu fiscal automatique. Valable pour l'impôt sur le revenu (IR) et, pour les assujettis, déductible de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000 € de déduction (soit un don de 66 667 €).

** depuis le 14 octobre 2025*

ASSURANCE-VIE

Capitaux transmis exonérés de droits et prélèvements, quel que soit l'âge du souscripteur.

Désigner la Fondation comme bénéficiaire unique ou partiel d'un contrat existant ou à souscrire. Une démarche simple, sans formalisme notarial.

DON DE TITRES OU EN NATURE

Des avantages fiscaux, notamment l'exonération des plus-values pour les titres, dans des conditions proches de celles d'un don en numéraire (hors IFI).

Actions, obligations, SICAV, œuvres d'art, objets de collection : une modalité de don souvent plus avantageuse fiscalement qu'une vente suivie d'un versement en numéraire.

CRÉATION D'UNE FONDATION ABRITÉE

Mêmes avantages fiscaux que les dons, donations et legs de droit commun.

Créer, sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, sa propre fondation ; à son nom, pour une cause précise, dans la durée. Possible à partir de 50 000 €, avec ou sans comité de gestion. Créer une fondation abritée, c'est devenir mécènes de ses projets.

LEGS & DONATION

Exonération totale des droits de mutation pour la Fondation.

Transmettre tout ou partie de son patrimoine – immobilier, mobilier, valeurs financières – de son vivant ou par testament.

DON SUR SUCCESSION : LE DON DES HÉRITIERS

Exonération totale des droits de succession sur la part versée à la Fondation.

Le don sur succession permet à chaque héritier de donner à la Fondation, en numéraire ou en nature, tout ou partie de ce qu'il a reçu.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don, en numéraire ou en nature.

Mettre à disposition de la Fondation des expertises – juridique, financière, immobilière, communication – le temps d'une mission.



Chaque engagement, quelle qu'en soit la forme, contribue à ce que des personnes âgées isolées et précaires puissent vivre dignement chez elles, entourées, en sécurité.

Jennifer Hallot,
responsable Grands Donateurs et Mécénat
01 49 23 14 42
jhallot@petitsfreresdespauvres.fr

REMERCIEMENTS

Chaque année, des femmes et des hommes s'engagent aux côtés de la Fondation des Petits Frères des Pauvres - par un don, un legs, du temps, des compétences ou un partenariat.

Grâce à leur soutien, des personnes âgées isolées et démunies vivent dans des logements dignes, sont accompagnées dans leurs parcours de santé, ne sont plus seules face aux difficultés du quotidien. **Cet engagement change concrètement leurs conditions de vie.**

La Fondation exprime sa profonde reconnaissance.

Merci à nos **4 470 donateurs**, particuliers, fondations et fonds de dotation, et en particulier le Fonds ALMA, qui nous ont soutenus en 2025.

Merci aux **testateurs**, qui ont inscrit la Fondation dans leur testament ou assurance-vie.

Merci aux **fondateurs de fondations abritées**, à leurs donateurs et aux membres des comités de gestion.

Merci aux **109 bénévoles** de la Fondation, dont l'engagement représente plus de **11 000 heures**.

Merci aux **financeurs publics et institutionnels** : Banque des Territoires, DRIHL, Région Île-de-France, Département de Seine-Saint-Denis, CNAV, CNSA, AGIR-ARRCO.

Merci aux **entreprises partenaires** : Aurexia, CAPGEO, Gaîté Lyrique, Leonard:Paris, Méritis, microDON, Quatrem/Malakoff Humanis, OLY Be, Viseo.

Merci aux **associations partenaires** : HAPI, AXpérience à Antibes, Champ Marie, Finances et Pédagogie, Les Bricos du Cœur à Lille.

Merci aux **membres du jury Santé 2025** :
Sous la présidence du Professeur Richard Villet, ancien secrétaire général de la Fondation de l'Académie de Médecine.

- Madame Fatem-Zahra BENNIS, directrice adjointe de l'association IKAMBERE
- Madame Marie BOURJADE, médiatrice santé cadre chez PFP-AGE
- Madame Edwige COUPEZ, animatrice, journaliste et écrivaine
- Madame Marie-Sophie DESAULLE, présidente de la FEHAP
- Monsieur Martial METTENDORFF, inspecteur général des affaires sociales honoraire

Merci aux **membres du jury Habitat 2024** :
Sous la présidence de Michel LORANT, directeur des solidarités à la ville de Nantes.

- Cécile DROUX, déléguée générale pour la Fondation Vinci
- Florian MAILLEBUAU, directeur des politiques sociales chez Paris Habitat
- Emilie SARRAZIN, directrice Fraternité Ouest Petits Frères des Pauvres
- Alexandre SCHMITT, co-fondateur de la Maison des Sages
- Jean-François TROCHON, ddministrateur du réseau HAPA

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique

19, cité Voltaire - 75011 Paris
Tél. : +33 (0)1 49 23 14 15
fondation.petitsfreresdespauvres.fr